

Réunion du 25 juillet 2024 – 19h

Date de convocation du conseil municipal : 18/07/2024

Présents : Devarissias P - Mazabraud E - Goudier J.L - Grenier G - Amri K - Bonnaud F - Moreau C - Besse M - Lesage M - Stadelmann S - Coco A - Leroy J - Tessier A

Excusés : De Marchi L (procuration à Janine Leroy) - J.F Boulesteix (procuration à Anthony Tessier)

Secrétaire de Séance : Marie Lesage

1 – Approbation compte-rendu de la réunion du 27 juin 2024 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la réunion du 27 juin 2024

2 – Cour de l'école :

a) Présentation du projet élaboré par le CAUE :

Le maire rappelle la délibération 2023/21 en date du 12 juillet 2023 l'autorisant à signer une convention avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) afin d'accompagner la commune dans le cadre de l'aménagement de la cour de l'école.

Il fait part au conseil municipal du projet de réaménagement présenté par le CAUE ainsi que la synthèse des ateliers réalisés avec les enfants et les enseignants de l'école. Il en ressort que les enfants ont mis en avant les suggestions suivantes :

- pouvoir se cacher
- grimper/ prendre de la hauteur
- se poser (banc, table,...)/ avoir des endroits au calme
- dessiner / mur d'expression
- ...

Le maire précise qu'il faudra tenir compte des observations faites par le CAUE, toutefois ce sera aux élus de définir le cahier des charges à transmettre au bureau d'étude.

Pour cela il propose au conseil municipal de créer une commission pour définir ce cahier des charges :

Membres commission : Philippe Devarissias / Eliane Mazabraud / Jean-Louis Goudier / Gérard Grenier / Carine Moreau / Anthony Tessier

b) Choix du bureau d'étude pour la réfection de la cour d'école :

Le maire fait part au conseil municipal des différents devis reçus.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal choisit le groupement de maîtrise d'œuvre, composé de la société B2G INFRA et de Christophe LEHUGER, pour la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de requalification et renaturation de la cour d'école pour un montant de 15 455,00 € H.T,

3 – Synthèse de travaux d'aménagements de sécurité et de réfection de chaussée de la RD118

Le maire informe le conseil municipal que les travaux ont bien avancé et seront terminés à la fin de la période estivale. Il ne reste que les panneaux de signalisation et les marquages au sol à planter. La réfection de la chaussée, financée par le Département, est quant à elle matérialisée sur la RD118 depuis quelques jours.

La réfection de la rue des écoles est terminée avec cependant les marquages au sol à réaliser fin août.

4 – Point sur les travaux d'assainissement collectif

Le maire informe le conseil municipal que le poste de refoulement est installé depuis le 28 juin. Il précise que l'entreprise Pradeau TP a rencontré quelques difficultés concernant cette phase de travaux dû à la nature du sol.

La prochaine réunion de chantier est programmée au jeudi 29 septembre pour la reprise et fin de ce chantier d'envergure.

Il précise que la visite de la nouvelle station pour les membres du conseil municipal aura lieu le samedi 14 septembre à 10h30 en présence du bureau d'étude LARBRE.

QUESTIONS DIVERSES :

La Maire informe le conseil municipal de la visite du secrétaire général de la préfecture le lundi 19 août en fin de matinée.